

DECISION DU MAIRE N° 32-23

Modifiant les tarifs de location de l'Espace Soutine a/c du 1/09/2023

Nous, Maire de Lèves,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2222-22, disposant que le Maire peut, par délégation du Conseil Municipal, être chargé en tout ou partie et pour la durée de son mandat, de traiter certaines affaires relevant normalement de la compétence du Conseil Municipal,

Vu la délibération du conseil municipal numéro 19/20 en date du 25 mai 2020 autorisant le Maire, dans le champ des délégations du Maire et notamment son paragraphe 2° portant délégation au Maire de « fixer, dans la limite d'un montant de 2 500 €, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal » ;

Vu la décision du Maire n° 42-20 en date du 15 novembre 2020 fixant les tarifs de location de l'Espace Soutine,

Considérant la nécessité de réactualiser les modalités relatives à la fixation des tarifs de location de l'Espace Soutine

Nous, Maire de Lèves,

DECIDONS

Espace Soutine - Tarifs de location PARTICULIERS TTC

Horaires	Du lundi au jeudi La journée 8h-8h		Location WE/jours fériés La journée 8h-8h		Forfait WE 3 jours Vendredi 14h au lundi 8h	
	Lévois	Non lévois	Lévois	Non lévois	Lévois	Non lévois
Grande salle + cuisine + salle 1	350€	500€	450€	750€	750€	1 100€
Salle 1 ou 2 + cuisine	80€	100€	100€	150€	175€	220€
Salle 1 ou 2 Sans cuisine	50€	80€	65€	120€	110€	175€
Salle 3 + cuisine	120 €	180€	150€	220€	220€	300€
Salle 3	80€	150€	120€	150€	180€	220€
« Réveillon du Nouvel An » comprenant Grande salle + cuisine salle 1 et 2 Caution : 1200 €	1 200€					

Période hivernale : augmentation des tarifs de location payante de 20% pour la période allant du mois de novembre au mois de mars l'année suivante.

	Forfait 2 h	
	Lévois	Non lévois
Salle 1 ou 2 Caution : 40 €	25 €	40 €

Période hivernale : augmentation des tarifs de location payante de 20% pour la période allant du mois de novembre au mois de mars l'année suivante.

Autres tarifs

Espace Soutine - Tarifs de location PROFESSIONNELS HT

Du lundi au jeudi Forfait 10h selon disponibilité de la salle			
Grande salle avec gradins + cuisine + salle 1/2	Location sans mise à disposition du matériel	1200€	-20 % aux entreprises de CHARTRES METROPOLE
Grande salle avec gradins + cuisine + salle 1/2	Installation du matériel et suivi technique (vidéoprojecteur + écran + sonorisation + éclairage standard)	1800 €	-20 % aux entreprises de CHARTRES METROPOLE
Prestation horaire du technicien		38€/h	

Période hivernale : augmentation des tarifs de location payante de 20% pour la période allant du mois de novembre au mois de mars l'année suivante.

Espace Soutine - Tarifs de location ASSOCIATIONS TTC

Horaires	Du lundi au jeudi La journée 8h-8h		Vendredi-samedi-dimanche et jours fériés La journée 8h-8h	
	Associations lévoises	Associations hors Lèves	Associations lévoises	Associations hors Lèves
Grande salle avec ou sans gradins + cuisine + salle 1/2	Location supplémentaire 200 €	350 €	Location supplémentaire 350 €	500 €
Prestation technicien à l'heure	38€		47€	

Dispositions particulières pour les associations lévoises :

- Une location WE gratuite par année civile pour chaque association à conditions que la date soit définie N-1
- Location lundi/jeudi gratuite par année civile pour chaque association à conditions que la date soit définie N-1
- Remise de 30% par rapport aux tarifs particuliers pour la location d'une journée supplémentaire en semaine (lundi au jeudi)

Période hivernale : augmentation des tarifs de location payante de 20% pour la période allant du mois de novembre au mois de mars l'année suivante.

Horaires	Du lundi au jeudi La journée 8h-8h		Vendredi-samedi-dimanche et jours fériés La journée 8h-8h	
Grande salle avec ou sans gradins + cuisine + salle 1/2	1200 €		1900 €	
Installation de base : installation et suivi technique (vidéoprojecteur + écran + sonorisation + éclairage standard + présence SSIAP)				
Prestation technicien à l'heure	38€		47€	

Pour l'ensemble des salles,

	Grande salle	Salles 1-2-3
Caution (à déposer lors de la contractualisation)	1100 €	550 €
Caution Ménage (à déposer lors de la contractualisation)	300 €	
Prestation ménage supplémentaire taux horaire	40 €/h du lundi au vendredi 60 €/h les samedis/dimanches et jours fériés	

Toute demande particulière n'entrant pas dans la grille générale de tarification de même que celles concernant du matériel spécifique feront l'objet d'un devis.

La présente décision sera inscrite dans le registre des décisions et fera l'objet d'une information lors d'une prochaine réunion du Conseil municipal.

Lèves, le 01 août 2023



Le Maire,

Rémi MARTIAL.